Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment - Bloc de compétences du titre professionnel Agent de maintenance des bâtiments

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES

MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés:

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est préférable de savoir lire, écrire, compter et maîtrises les bases de l'informatique.Il est également souhaitable de savoir préparer une intervention notamment dans un établissement recevant du public (ERP): planifier sa journée d'intervention, sécuriser ses interventions et gérer le matériel, les matériaux, l'outililage et déchets.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Effectuer la maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire d'un bâtimentEffectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtimentEffectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Contenu et modalités d'organisation

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation et des équipements sanitaires d'un bâtiment : Réaliser des extensions et des modification sur une installation sanitaire Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment : Vérifier l'état de fonctionnement d'un réseau d'évacuation EU/EV et d'un réseau d'alimentation EF/EC d'un bâtiment - Vérifier l'état de fonctionnement d'un appareil sanitaire et des équipements terminaux d'une installation CVC d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment : Rechercher l'origine et résoudre un dysfonctionnement d'un réseau EU/EV et d'un réseau EF/EC - Rechercher l'origine et résoudre un dysfonctionnement d'un appareil sanitaire et d'un équipement terminal CVC Session d'examen

Mixte

Commentaires sur la durée hedmomadaire

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de maintenance des bâtiments - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00550129	du 13/10/2025 au 12/11/2025	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	FPC
00550130	du 09/03/2026 au 07/04/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	FPC
00550131	du 08/06/2026 au 06/07/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	FPC
00550132	du 16/11/2026 au 14/12/2026	Bordeaux (33)	AFPA CAUDERAN		Non éligible	FPC

00556353	du 17/11/2025 au 15/12/2025	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557665	du 05/01/2026 au 02/02/2026	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557666	du 09/03/2026 au 07/04/2026	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00557667	du 11/05/2026 au 11/06/2026	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00558723	du 07/09/2026 au 05/10/2026	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00558724	du 16/11/2026 au 14/12/2026	Mont-de- Marsan (40)	AFPA MONT DE MARSAN	Non éligible	FPC
00555382	du 03/11/2025 au 05/12/2025	Foulayronnes (47)	AFPA FOULAYRONNES	Non éligible	FPC
00557670	du 29/09/2025 au 27/10/2025	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557671	du 23/02/2026 au 23/03/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557672	du 29/06/2026 au 29/07/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557673	du 28/09/2026 au 26/10/2026	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557674	du 22/02/2027 au 22/03/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557675	du 28/06/2027 au 28/07/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00557676	du 27/09/2027 au 25/10/2027	Bayonne (64)	AFPA BAYONNE	Non éligible	FPC
00554419	du 29/09/2025 au 27/10/2025	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC

00554420	du 24/11/2025 au 19/12/2025	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554421	du 23/02/2026 au 23/03/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554422	du 27/04/2026 au 01/06/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554423	du 29/06/2026 au 29/07/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554424	du 28/09/2026 au 26/10/2026	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00554425	du 30/11/2026 au 05/01/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608742	du 22/02/2027 au 22/03/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608743	du 26/04/2027 au 26/05/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608744	du 28/06/2027 au 28/07/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608745	du 27/09/2027 au 25/10/2027	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC
00608746	du 29/11/2027 au 03/01/2028	Pau (64)	AFPA PAU	Non éligible	FPC